

NON

AUX ÉOLIENNES À GRUEY-LES-SURANCE



Image d'illustration non contractuelle



Rassemblement
National

FÉDÉRATION DES VOSGES | 88

NON AUX ÉOLIENNES À GRUEY-LES-SURANCE !



L'abandon de l'éolien est l'une des priorités des Français exprimée lors du Grand Débat National. Pourtant Emmanuel Macron, sous pression de l'Union Européenne, prévoit de tripler la production d'ici 2028 avec l'implantation de 15.000 éoliennes dans nos territoires. Gruey-les-Surance (88) n'y échappe pas !

“ Le projet éolien de Gruey-les-Surance, qui prévoit 8 éoliennes de 150m, a été initié avec des élus locaux qui, par appât du gain pour leur commune ou ignorance, s'apprêtent à sacrifier nos paysages, notre santé et la biodiversité. Nous sommes opposés à ce désastre écologique ”

Sébastien Humbert, délégué départemental du RN 88, responsable RN du canton du Val d'Ajol, conseiller municipal de La Vôge-les-Bains | ✉ sebastien.humbert@rassemblement-national88.fr

⚠ L'implantation d'éoliennes c'est :

- 1** Le saccage irréversible de nos paysages, de notre patrimoine et de la nature alors que le secteur de la Vôge vit principalement du tourisme
- 2** Un impact négatif sur la santé (infrasons à l'origine de troubles graves) et sur la biodiversité (oiseaux et chiroptères happés par les pales)
- 3** Une pollution supplémentaire : dans la majorité des cas, un parc éolien est inopérant sans l'assistance d'une centrale à charbon ou à gaz
- 4** De la surface en moins pour les terres agricoles et une artificialisation des sols : il faut 1500 Tonnes de béton armé pour chaque éolienne
- 5** Une chute de 40% de la valeur du foncier bâti et une facture d'électricité deux fois plus chère comme en Allemagne

Les propositions du Rassemblement National :

- **Décréter un moratoire sur l'éolien** pour évaluer en transparence les impacts, les risques et les ratio production/coût
- **Organiser systématiquement des référendums locaux** pour demander l'avis des habitants concernés
- **Transférer les subventions de l'éolien vers d'autres énergies renouvelables**

X Donnez votre avis sur le projet éolien de Gruey-les-Surance en participant à l'enquête publique du 22 juin au 24 juillet 2020 !

- > En Mairie de Gruey lors des permanences publiques du commissaire-enquêteur
- > Sur Internet sur le site www.registre-dematerialise.fr/1966
- > Par courriel à l'adresse : enquete-publique-1966@registre-dematerialise.fr